

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Damparis - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Justine GRUET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 67
Nombre de procurations : 12
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 13 mars 2025
Date de publication : 27 mars 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel
MICHAUD Dominique	BERNARDIN Daniel	BREMOND Gabriel
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	CHAPIN Jean-Paul
DAUBIGNEY Jean-Michel	MATHIOT Agnès	JEANNEROD Georges
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	DIEBOLT Alain
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	PANNAUX Joël
GUERRIN Bernard	BONIN Jean-Luc	HENRY Micheline
SOLDAVINI Grégory	CHAUCHEFOIN Gérard	JACQUOT Patrick
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUTARD Christophe	GUIBELIN Hervé
LEFEVRE Jean-Philippe	PAUVRET Emeric	MILLIER Cyril
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	ANTOINE Patricia	DAVID Françoise
MONNERET Christophe	BERTHAUD Mathieu	LABOUROT Céline
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	GRUET Olivier
CALINON Séverine	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
CROISERAT Jean-Luc	GIROD Isabelle	SANCEY Pascal
GAGNOUX Jean-Baptiste	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
GUIBELIN Marie-Rose	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
HOFFMANN Maurice	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
MANGIN Isabelle	JABOVISTE Philippe	RIGAUD Fabien
PECHINOT Jacques	JARROT-MERMET Laëtitia	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	MARCHAND Sylvette	
STOLZ Julien	MIRAT Maryline	
THEVENIN Héléne	NONNOTTE-BOUTON Catherine	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

Conseillers absents ayant donné procuration

CHAMPANHET Stéphane donne procuration à MIRAT Maryline
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à LEFEVRE Jean-Philippe
DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie
DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas
EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
MBITEL Mohamed donne procuration à JABOVISTE Philippe
ROCHE Paul donne procuration à MARCHAND Sylvette
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
VIVERGE Patrick donne procuration à BERNARDIN Daniel
LAGNIEN Jacques donne procuration à PANNAUX Joël

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle	MATHEZ Christian
CHEVAUX Bruno	GINET Gérard
LACROIX Olivier	

Objet : Travaux de mise en séparatif – rue d'Aval – commune de Choisey

Rapporteur : Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET

La commune de Choisey a programmé un projet d'aménagement de voirie qualitatif au droit de la rue d'Aval.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite en tirer profit afin de réaliser des travaux qualifiés en priorité 2 par son Schéma d'assainissement réalisé en 2024.

Cette opération comprend la mise en séparatif de la rue d'Aval par la déconnexion des eaux pluviales du réseau unitaire.

Elle permettra de créer :

- Un réseau d'eaux usées strictes en lieu et place des tronçons les plus dégradés,
- Un réseau d'eaux pluviales pour la collecte des eaux de voirie en surplus non infiltrées.

Le réseau d'assainissement existant sera conservé pour la collecte des eaux usées.

Ces travaux vont permettre à terme de supprimer :

- 19,2 m3/j d'eaux claires parasites permanentes, soit 25% du volume total mesuré sur le territoire de la commune,
- 6 600 m² de surface active (surface d'un bassin versant participant au ruissellement pour une pluie donnée) soit 25 % de la surface active totale.

Il est proposé le plan de financement, comprenant la maîtrise d'œuvre et les travaux, ci-dessous afin de solliciter les cofinanceurs :

Financiers	Taux	Montant
Agence de l'Eau	50%	103 448,75 €
Département du Jura	15%	31 034,63 €
Autofinancement	35%	72 414,13 €
TOTAL	100%	206 897,50 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la programmation des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement rue d'Aval pour un montant d'opération de 206 897,50 € HT,
- **D'APPROUVER** le plan de financement exposé dans la présente délibération,
- **DE RÉALISER** cette opération d'assainissement collectif, selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse,
- **DE MENTIONNER** dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'assainissement,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter tous les financeurs potentiels aux taux les plus élevés,
- **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

SCRUTIN POUR : 79
 CONTRE : 0
 DONT 12 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Services Techniques/Eau et Assainissement
- Commune de Choisey

*Fait à Damparis, le 20 mars 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Jean-Pascal FICHÈRE.

